et même de légaliser l'usage du poison pour le pigeon ramier, alors que les conséquences du poison en milieu naturel sont catastrophiques pour les espèces sauvages.

Si la faune sauvage peut poser à certaines activités humaines des problèmes ponctuels qu'il faut résoudre, elle joue aussi un rôle essentiel dans le fonctionnement des écosystèmes, rôle que le rapport occulte totalement. Ainsi, les prédateurs, grands consommateurs de petits rongeurs, sont de précieux alliés de l'agriculture. Répondre aux dégâts par la seule destruction n'est plus acceptable aujourd'hui, alors que des méthodes de prévention, non nocives pour la faune, existent et sont efficaces.
Pourtant, FNE, la LPO et la Ligue Roc avaient rencontré M. Lang et lui avaient fait des propositions précises pour une amélioration du statut des « nuisibles ». Mais le rapport n'en retient aucune ! M. Lang semble n'avoir entendu que les revendications des chasseurs et des piégeurs, qu'il reprend très largement.

Ce rapport traduit une vision rétrograde et partisane de la faune sauvage : il ne répond pas aux enjeux de la protection de la nature du XXIe siècle. FNE, la LPO et la Ligue Roc appellent à une réhabilitation des espèces dites « nuisibles », qui passe par une réforme de leur réglementation, en phase avec les enjeux cruciaux de sauvegarde de la biodiversité et les attentes de la société.



Pétition pour la protection des insectes pollinisateurs : Il est encore temps pour se mobiliser !!

Par Patrick THIERY

En effet, l'élimination de leur site de reproduction (disparition des haies, remembrements, urbanisation), la raréfaction des plantes sauvages qui leur fournissent nectar et pollen, les épandages de pesticides sont autant de facteurs qui contribuent à éliminer les insectes pollinisateurs.
Les conséquences sur la biodiversité des plantes et les activités humaines, en particulier l'agriculture, commencent à être reconnues et chiffrées. En France, en Europe, aux Etats-Unis, cette importante hécatombe coïncide avec l'apparition de nouveaux insecticides.
Face à cette situation préoccupante, deux associations picardes, OMOIS ENVIRONNEMENT et PICARDIE NATURE lancent une pétition visant à obtenir la protection légale des insectes pollinisateurs en France.
Au-delà de l'établissement d'une liste d'espèces que d'aucuns pourraient qualifier d'irréaliste, il s'agit bien sûr de faire reconnaître le rôle d'auxiliaires qu'ils jouent et favoriser leur survie gravement menacée.
Vous pouvez également télécharger une version papier sur notre site Internet www.picardie-nature.org pour la faire signer autour de vous.

Nous sommes aujourd'hui à près de 300 signatures !!! Continuons nos efforts pour faire circuler cette pétition et obtenir le plus de signatures possible !

NB: Il est également possible de signer cette pétition en ligne sur notre site Internet ***(attention pour que votre signature soit valable : indiquez vos nom et prénom et répondez à l'email de confirmation que vous allez recevoir. Merci)***

Consultation enquête publiques

une enquête publique est en consultation :

- Communes de CROIXRAULT, EPLESSIER et THIEULLOY-L'ABBAYE (80) du 6 octobre au 7 novembre 2009 dans le cadre d'un projet éolien d'implantation de 24 éoliennes par la société InnoVent.

N'hésitez pas à aller consulter ces enquêtes publiques et à faire part de vos éventuelles remarques.

Contact : yves.maquinghen@picardie-nature.org